

Fiche outil

IBAT

Integrated Biodiversity Assessment Tool

IBAT est un outil cartographique construit en partenariat avec Birdlife International, Conservation International, l'UICN et UNEP-World Conservation Monitoring Center. Il est utilisable via une interface web.

Il intègre des bases de données sur l'ensemble des aires protégées et zones d'intérêt écologique reconnues au niveau international (aires protégées de catégorie I à IV de l'UICN classées en fonction de leur objectif de gestion, sites Natura 2000, sites Ramsar, sites classés au patrimoine mondial de l'humanité, zones clés de conservation, etc.) ainsi que sur les aires de répartition des espèces menacées classées en liste rouge UICN.

Cet outil permet de visualiser sur une carte interactive le périmètre des zones de protection ou à fort intérêt écologique afin de les situer par rapport aux limites géographiques des sites ou projets existants ou à venir des entreprises.

IBAT peut ainsi aider celles-ci à planifier au mieux leurs projets, en évitant les zones potentiellement à risques.

Par ailleurs, un certain nombre d'informations et de lignes directrices sont disponibles en ligne pour guider l'utilisateur sur la manière dont l'outil peut être utilisé en fonction du secteur d'activité considéré ou de l'étape du cycle de projet (planification stratégique, mise en œuvre de plans d'actions pour la gestion des impacts environnementaux, reporting biodiversité).



OBJECTIF GÉNÉRAL

Cartographier les zones à enjeux écologiques au sein et autour des zones d'activités des entreprises.

INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

UTILISATION PRATIQUE DE L'OUTIL

Ne nécessite qu'un temps limité pour les collaborateurs. Des données internes quantitatives sont à fournir.

PUBLICS CIBLES

Entreprises de tous secteurs.

COÛT

De 400 à 20 000 euros, en fonction du chiffre d'affaire de l'entreprise, mais l'utilisation temporaire est gratuite.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

www.ibatforbusiness.org
martin.sneary@iucn.org

AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

- Centralisation de données spatialisées sur la biodiversité remarquable à l'échelle mondiale et mises à jour régulièrement, permettant un gain de temps dans la recherche d'informations issues de sources multiples.
- Appréhender de façon claire les risques et opportunités de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité remarquable (présence d'espaces d'intérêt écologique protégés ou non, présence d'espèces menacées, de milieux sensibles ou à forte valeur écologique) en lien avec l'implantation ou la présence d'un site d'activité sur un territoire donné.
- Calculer le nombre et le type de zones protégées ou d'intérêt écologique situées à une distance prédéfinie du site d'activité de l'entreprise (1km, 10 km ou 50 km).
- Visualiser les sites d'évitement et de réduction potentielle des impacts, ou encore les sites pertinents pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation ou de mesures compensatoires, le tout de manière cohérente avec les zones protégées ou d'intérêt écologique existantes.

LIMITES

- Outil ne permettant pas d'intégrer de données externes venant de l'utilisateur, au même titre que des outils cartographiques comme InVEST ou CoSting Nature.
- Base de données composée uniquement d'aires protégées reconnues au niveau international. Si les espaces protégés ayant des statuts nationaux sont intégrés (ex : les parcs nationaux français sont considérés comme des aires protégées de catégorie I de l'UICN), la concordance entre les deux échelles d'évaluation n'est pas toujours pertinente et lisse les spécificités des objectifs de gestion de certains espaces. Par ailleurs, les données disponibles au niveau national peuvent parfois être plus précises et exhaustives que celles disponibles au niveau international et incluses par défaut dans l'outil.
- Concernant les espèces, seules celles inscrites sur liste rouge sont incluses dans la base de données. Or, de nombreuses espèces protégées par les réglementations nationales ou locales ne sont pas inscrites sur liste rouge. De même, toutes les espèces sur liste rouge ne sont pas des espèces protégées.
- Seules les espèces menacées sont incluses dans la base. La biodiversité ordinaire ne bénéficiant pas de statut légal de protection n'est que partiellement prise en compte.
- Ni les habitats, ni les fonctionnalités écologiques, ni les services écosystémiques ne sont cartographiés par l'outil, que ce soit de manière biophysique ou économique.

EN RÉSUMÉ

IBAT est un outil cartographique permettant d'avoir une première approche pertinente pour visualiser les enjeux liés à la biodiversité remarquable au sein et autour des sites d'activité des entreprises, et ce à l'échelle mondiale. Parmi l'ensemble des outils cartographiques analysés, il s'agit de l'outil le plus simple d'utilisation et du plus économe en termes de ressources humaines. Si la base de données mobilisable permet d'avoir une appréhension précise des espaces protégés à l'échelle d'un territoire donné, l'utilisation de l'outil dans une optique de visualisation des enjeux sur les espèces est beaucoup plus limitée. Par ailleurs, les enjeux de la biodiversité non soumise à protection réglementaire ne sont pas pris en compte. Pour aller plus loin, des outils cartographiques tels que CoSting Nature (p.50), ARIES (p.42) ou InVEST (p.46) peuvent être mobilisés afin de quantifier notamment les impacts et dépendances des entreprises aux services écosystémiques.

L'utilisation d'IBAT par Lafarge

Le Groupe Lafarge est un des leaders mondiaux du secteur des matériaux de construction. Il construit et exploite plus de 700 carrières, 150 cimenteries et usines de broyage, et un million de centrales de béton et d'asphalte dans 62 pays. L'extraction de minéraux entraîne une disparition et une fragmentation des habitats, une mortalité et un stress accru des espèces, ainsi que la prolifération d'espèces invasives, de manière directe ou indirecte via la construction et l'utilisation de voies d'accès aux sites. Dans le cadre d'un partenariat avec WWF International initié en 2000, Lafarge a élaboré une stratégie biodiversité à l'échelle du groupe visant à atteindre l'objectif d'impact positif net sur la biodiversité. Selon le groupe, l'investissement dans la biodiversité permet en effet d'asseoir un avantage compétitif, de pérenniser un droit d'opérer, ainsi que de préserver sa réputation et la confiance de ses collaborateurs, tout en évitant les écueils législatifs et d'autres risques pour son activité. Au-delà de l'engagement du groupe de ne pas ouvrir de nouveaux sites dans des zones classées au patrimoine mondial, ni dans des zones de catégories I et III de l'UICN, cet objectif d'impact positif net se traduit concrètement par l'évitement et la minimisation des impacts sur la biodiversité sur l'ensemble du cycle de vie des carrières existantes et à venir (sélection des sites, études d'impact environnemental et social, construction du site, exploitation et gestion) et par la réhabilitation écologique des sites (de manière continue et à l'issue de l'exploitation).

Dans ce cadre, IBAT est utilisé par Lafarge à différentes étapes des projets. Mobilisé à l'échelle internationale, nationale ou au niveau du site, l'outil peut aider à la détermination d'un bon emplacement pour une carrière en lien avec les espaces protégés et les sites d'intérêt écologique environnants, ainsi qu'à orienter son aménagement, sa gestion et sa réhabilitation, en parallèle des enquêtes et études réalisées localement (consultation des parties prenantes, conduite d'études d'impact environnemental et social détaillées). Il permet de répertorier dans la phase d'évaluation initiale les sites sensibles et habitats importants susceptibles d'être endommagés, et accompagne la production des études de faisabilité avant-projet. Il permet également de recenser les espèces vulnérables et les effets poten-

tiels sur celles-ci, en complément de la mobilisation des autres bases de données disponibles, de la consultation des acteurs et spécialistes de terrain, ainsi que des législations nationales et locales en vigueur.

Ainsi, fin 2013, Lafarge comptait 726 carrières à travers le monde parmi lesquelles 21,7 % se trouvaient dans ou à proximité d'une zone internationale sensible identifiée via IBAT. La totalité de ces derniers sites bénéficiait d'un plan de gestion de la biodiversité. 20 % de l'ensemble des carrières du groupe se trouvait à l'intérieur ou dans un rayon de 500 mètres autour d'une zone de biodiversité considérée comme localement sensible (dont 37 % avec un plan de gestion). 88 % des carrières étaient dotées d'informations de référence sur les habitats et 85 % d'un plan de réhabilitation. Par ailleurs, fin 2011, 97,6 % des carrières du groupe avaient fait l'objet d'une analyse de sensibilité de biodiversité en utilisant IBAT, alors que 19 % des sites abritaient au moins une espèce protégée en liste rouge UICN.

Au final, si IBAT est pertinent pour accompagner la planification, l'évaluation initiale ou rapide de projets et d'impacts potentiels, ou encore la mise en œuvre d'actions d'atténuation des impacts ou de réhabilitation, son utilisation ne peut se substituer à des analyses d'impact environnemental et social plus précises et plus poussées, et à la construction de plans de gestion de la biodiversité et de réhabilitation des sites s'appuyant sur les connaissances et expertises locales. En effet, l'outil privilégie la rapidité et la facilité d'utilisation, au détriment parfois de la précision et de l'exhaustivité des données géoréférencées. Ainsi, IBAT présente l'opportunité et le potentiel d'accompagner et de rationaliser le travail des responsables biodiversité des projets, mais pas de le remplacer. ■

SOURCES :

- Lafarge, 2014. Stratégie Biodiversité
- Lafarge-WWF, 10 ans – le partenariat en 10 points clés.
- Lafarge-WWF, 2013. Travailler avec la nature : guide de la biodiversité pour les sites Lafarge
- Cement Sustainability Initiative, 2012. Guidelines for using the Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT). World Business Council for Sustainable Development.